

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT : ACTE N° 02-2019 - 1

- Nature de l'acte :**
- Relatif à l'organisation et à l'action éducatrice
 - Relatif au fonctionnement de l'établissement

Le conseil d'établissement dans sa séance du 14 février 2019, le quorum étant atteint

- Vu le code de l'Éducation
- Vu les textes règlementaires de l'AEFE

Compte tenu de l'objet de la délibération suivant :

Approbation de modification du règlement intérieur, l'ajout d'un article sur la fin du statut d'externe pour les élèves de moins de 14 ans

Après avoir délibéré et considérant les résultats du vote suivant :

15 PRESENTS 15 VOTANTS
15 VOIX POUR 0 VOIX CONTRE 0 ABSTENTION

Le conseil d'établissement décide

Voter pour l'ajout d'un article au RI sur la fin du statut d'externe pour les élèves de moins de 14 ans

Le président de conseil d'établissement,

Affichage, le 22 février 2019



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT : ACTE N° 02-2019- 2

Nature de l'acte : Relatif à l'organisation et à l'action éducatrice
 Relatif au fonctionnement de l'établissement

Le conseil d'établissement dans sa séance du 14 février 2019, le quorum étant atteint

- Vu le code de l'Éducation
- Vu les textes règlementaires de l'AEFE

Compte tenu de l'objet de la délibération suivant :

Approbation de voyage en France avec les CE1 durant l'année scolaire 2018-2019.

Après avoir délibéré et considérant les résultats du vote suivant :

15 PRESENTS 15 VOTANTS
15 VOIX POUR 0 VOIX CONTRE 0 ABSTENTION

Le conseil d'établissement décide :

D'approuver les projets de voyage en France avec les CE1 durant l'année scolaire 2018-2019.

Le président de conseil d'établissement,

Affichage, le 22 février 2019



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT : ACTE N° 02-2019 - 3

- Nature de l'acte :**
- Relatif à l'organisation et à l'action éducatrice
 - Relatif au fonctionnement de l'établissement

Le conseil d'établissement dans sa séance du 14 février 2019, le quorum étant atteint

- Vu le code de l'Éducation
- Vu les textes règlementaires de l'AEFE

Compte tenu de l'objet de la délibération suivant :

Approbation des séjours avec nuitées au collège et au lycée durant l'année scolaire 2018-2019.

Après avoir délibéré et considérant les résultats du vote suivant :

15 PRESENTS 15 VOTANTS
15 VOIX POUR 0 VOIX CONTRE 0 ABSTENTION

Le conseil d'établissement décide

Voter pour approuver les séjours avec nuitées au collège et au lycée durant l'année scolaire 2018-2019.

Le président de conseil d'établissement,

Affichage, le 22 février 2019

